



Journal Français de Droit International

•

French Journal of International Law

Note de présentation



Direction

Raphaël MAUREL

Conseil scientifique [en cours]

Geneviève BASTID-BURDEAU
Laurence BOISSON DE CHAZOURNES
Laurence BURGORGUE-LARSEN
Diego COLAS
Mathias FORTEAU
Maurice KAMTO
Franck LATTY
Sandrine MALJEAN-DUBOIS
Gabrielle MARCEAU
Alain PELLET
Alioune SALL
Jean-Marc SOREL
Hélène TIGROUDJA
Françoise TULKENS

Comité de rédaction

Manon BONNET
Caroline CHAUX
Florian COUVEINHES MATSUMOTO
Jean-Baptiste DUDANT
Marie LEMEY
Kiana NÉRI
Denys-Sacha ROBIN



Une nouvelle revue de droit international

Le Journal Français de Droit International (JFDI) / French Journal of International Law (FJIL) est une nouvelle revue scientifique, en accès ouvert et gratuit, dédiée à la diffusion large des travaux français et francophones de haut niveau en droit international public. Il est ouvert aux droits international privé, transnational et global.

Portée par une nouvelle association indépendante d'enseignants-chercheurs, la revue vise à améliorer la visibilité des recherches francophones en droit international.

En publiant gratuitement chaque article sélectionné simultanément en français et en anglais, le JFDI/FJIL entend renforcer l'impact et la consultation des travaux français et francophones, tout en favorisant le dialogue entre les doctrines juridiques.

La spécificité du JFDI/FJIL repose sur la combinaison de plusieurs éléments :

- » Son bilinguisme systématique.
- » Son modèle 100 % numérique et ouvert, avec abonnement papier (payant) possible
- » Son processus de sélection, par des pairs et en double aveugle, de toute contribution publiée
- » Sa réactivité et son ouverture privilégiée aux Actes de colloques
- » Son attention portée à la diversité (géographique, de genres, générationnelle).

Quel contenu ?

- » Des Actes de colloques (publiés sous la forme d'articles autonomes bilingues)
- » Des dossiers thématiques d'actualité
- » Des articles de doctrine
- » Des chroniques d'actualité diplomatique
- » Des commentaires d'actualité juridique internationale (jurisprudence, traités, activité des institutions...).

Quels publics ?

- » Chercheurs et praticiens du droit international (francophones et anglophones).
- » Étudiant(e)s et enseignant(e)s en quête de ressources bilingues et actualisées.
- » Institutions internationales, ONG, cabinets d'avocats et décideurs souhaitant accéder à des analyses juridiques diversifiées.

Quel modèle économique ?

- » Une équipe d'enseignants-chercheurs bénévole pour la sélection, le peer-review, la traduction, la mise en page...
- » Un budget global de 18000€/ an pour assurer la relecture des traductions en anglais et la diffusion des numéros sur les plateformes (Cairn, ...)
- » Un financement par des contributeurs partenaires du projet (Universités, institutions diplomatiques, cabinets, entreprises...)

La feuille de route du JFDI / FJIL

1. Un accès ouvert et gratuit

- Exclusivement numérique, la revue est accessible librement et gratuitement sur le site de Cairn, ainsi que sur d'autres plateformes (HeinOnline, etc.).
- Pas de frais pour les auteurs : la publication est financée par des partenariats institutionnels et des subventions.

2. Un processus de sélection rigoureux et transparent

- Peer-review en double aveugle pour tous les articles, y compris les Actes de colloques.
- Comité scientifique international.
- Critères de sélection et délais de réponse clairement communiqués.

3. Une traduction systématique des articles en anglais

- Chaque article sélectionné est traduit par l'équipe de la revue, puis publié en un document unique (français suivi de l'anglais).
- Objectif : augmenter la portée des travaux francophones et faciliter leur appropriation par les lectorats anglophones.

4. Une réactivité et une rapidité de publication

- De la soumission à la publication, le délai est de 2 à 6 mois maximum.
- Périodicité au moins trimestrielle (4 à 6 numéros par an), permettant une réactivité aux enjeux contemporains du droit international.

5. Une ouverture et une diversité des contenus

- Priorité donnée à l'actualité juridique : commentaires, analyses de jurisprudences, réactions aux événements récents.
- Publication d'Actes de colloques francophones de haute qualité et d'articles de doctrine.
- Pas de ligne théorique imposée : la revue accueille et favorise toutes les approches doctrinales, avec une attention particulière aux équilibres géographiques, de genres et de générations parmi les auteur(e)s.

Pourquoi soutenir le JFDI/FJIL ?

1. Pour être associé de manière visible à une initiative innovante, le JFDI/FJIL étant un outil unique pour promouvoir l'engagement en faveur du droit international, de la diversité linguistique et de l'accès ouvert au savoir, des **valeurs porteuses au service d'une image moderne et responsable**.

Tous les partenaires, ainsi que leurs logos, seront mentionnés dans chaque numéro de la revue.

2. Pour soutenir la diffusion de la doctrine en français à l'étranger, développer l'influence mondiale de la francophonie et **renforcer l'attractivité des acteurs francophones** sur la scène internationale.

3. Pour développer un accès privilégié à un réseau d'experts en droit international, notamment via la co-organisation d'événements.

- Contacts -

Raphaël Maurel

MCF HDR à l'Université Bourgogne Europe
Membre de l'Institut Universitaire de France

contact@raphaelmaurel.com

Comment soutenir le JFDI/FJIL ?

En tant que **structure publique** (Université, laboratoire, ministère...) **ou privée** (cabinet, association, société savante, entreprise), vous pouvez **soutenir le JFDI/FJIL en versant une contribution annuelle à son fonctionnement** sous forme de subvention, de convention de partenariat ou de don.

Le JFDI/FJIL recherche des partenaires susceptibles de s'engager à hauteur de 1000 à 5000€ par an pour couvrir ses frais de diffusion à grande échelle.

Les partenaires bénéficieront de certains avantages à définir au cas par cas, selon le montant de l'aide et les besoins exprimés par les partenaires. Exemples :

- **Apposition systématique du logo et mention du partenariat** dans le JFDI/FJIL et dans la communication autour du Journal
- **Priorité pour proposer des dossiers** à la publication (le peer-review reste néanmoins systématique et conditionne l'acceptation)
- **Association aux futurs événements** organisés par le JFDI/FJIL ou autour de sa publication :